



Lors de son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président haïtien, Michel Joseph Martelly a indiqué que les élections pourront se tenir en Haïti dans le plus bref délai.

Le chef de l'État, Michel Joseph Martelly, qui intervenait vendredi à la tribune des Nations Unies, à l'occasion de la 69e Assemblée générale de l'ONU, a indiqué que des élections honnêtes, crédibles, transparentes... auront lieu dans le meilleur délai. Il n'a cependant pas donné de date.

Ces élections, a-t-il rappelé, doivent permettre de renouveler le personnel politique et le renforcement des institutions démocratiques et constitutionnelles.

Michel Joseph Martelly avait toujours souhaité que les élections – pour renouveler deux tiers du Sénat, la Chambre des députés et les élus locaux – soient organisées à la fin de l'année en cours, au plus tard.

Haiti-élections: Michel Martelly : « les élections se tiendront dans le plus bref délai »

Écrit par SFD/HPN

Lundi, 29 Septembre 2014 10:30

Le 10 juin dernier, dans un arrêté présidentiel il avait convoqué le peuple dans ses comices pour le 26 octobre 2014.

Mais, faute de loi électorale, cette date est toujours incertaine d'autant que l'actuel Conseil électoral provisoire est contesté par l'opposition politique.

Sylvestre Fils Dorcilus

dsylvestrefils@yahoo.fr